



SNUDI-FO

**Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs
et Professeurs des Ecoles -Force Ouvrière**
Maison des syndicats – 1 rue Sédillot – 67 000 STRASBOURG
03-88-35-24-22 et 06.31.08.76.78 snudi.fo67@orange.fr

<https://snudifo67.fr>

Déclaration des élus Force Ouvrière au CDEN du 3 décembre 2020

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Ce CDEN bilan de rentrée doit nous permettre de redire que la rentrée 2020 a été des plus chaotiques dans notre département. Et pourtant notre organisation syndicale avait averti lors des instances précédentes qu'il fallait des moyens pour l'Ecole !

Aucune écoute, aucun moyen supplémentaire ! Aujourd'hui seulement, le ministre reconnaît l'urgence de la situation et autorise un recrutement de personnels ! Aucun personnel sous statut, uniquement des personnels précaires. Honteux et insuffisant ! 3 mois se sont écoulés ! 3 mois qui ont mis à mal les équipes, les élèves, les parents. 3 mois harassants à essayer de mener à bien nos missions au milieu de protocoles tous plus inapplicables les uns que les autres !

Les rassemblements et les grèves pour exiger plus de postes et plus de classes de ces dernières semaines auraient dû ouvrir les yeux de l'administration que vous représentez. Ce mardi 10 novembre, les collègues étaient en grève. Ils sont en colère et revendicatifs. Ils rejettent massivement la politique du gouvernement qui détruit les services publics, notamment l'Éducation Nationale.

Si l'École a fait face, tout comme l'Hôpital, c'est uniquement parce que les fonctionnaires et les personnels ont tenu, parfois au détriment de leur santé. Nos collègues réclament urgemment plus de moyens pour les hôpitaux, plus de moyens pour les écoles et plus de moyens pour les services publics.

Comme représentants des personnels, nous faisons notre travail. Nous vous avons maintes fois prévenu de la situation. Nous continuons de le faire. Nous portons encore et toujours les revendications des collègues à tous les niveaux.

De leur côté, nos collègues font preuve d'un travail et d'un dévouement exemplaires. Les parents d'élèves nous soutiennent massivement. Les personnels administratifs confrontés au déficit global de moyens continuent de faire fonctionner les services.

Les remerciements qui ne sont pas suivis d'effets concrets ne coûtent pas chers !

Et pourtant nous avons honte. Nous avons honte, de notre gouvernement et plus particulièrement de notre ministère de l'Éducation qui ne répond à aucune des demandes des enseignants en souffrance professionnelle, des élèves en difficulté d'apprentissage ! Honte de ce gouvernement qui « assume » ouvertement sa politique destructrice et qui ne cesse d'ajouter des problèmes aux problèmes, de

déstabiliser les personnels, de dresser de nouvelles difficultés, de tordre la vérité, sans jamais répondre à l'urgence des besoins que renforce la situation épidémique.

Comment ose-t-il assumer le bilan d'une rentrée chaotique pour ne pas dire catastrophique ?

Comment ose-t-il assumer ses déclarations annonçant fièrement que les rentrées de septembre et de novembre se sont bien passées ?

Comment ose-t-il assumer d'avoir fourni aux collègues des masques contenant des molécules reconnues toxiques ?

Comment ose-t-il assumer de refuser de fournir du gel hydroalcoolique et des masques FFP2 aux personnels qui les réclament ?

Comment ose-t-il assumer les protocoles inapplicables, chronophages, jetés aux écoles, aux établissements et aux mairies ?

Comment ose-t-il assumer la mascarade du « Grenelle » de l'éducation et de ces primes ridicules en lieu et place de revalorisations du Point d'Indice bloqué depuis 10 ans ?

Comment ose-t-il assumer le recrutement de contractuels dans notre académie, pour 3 mois, en lieu et place de personnels titulaires recrutés notamment sur la liste complémentaire au concours ?

Comment ose-t-il assumer la gestion de l'hommage à Samuel Paty ?

Comment ose-t-il assumer les ordres et contre-ordres via BFM, CNEWS... ?

Comment ose-t-il assumer la formation continue imposée aux enseignants via les constellations alors que dans le même temps, il lance une opération de recrutement de contractuels sans formation pour faire classe à nos élèves, à vos enfants ?

Comment ose-t-il assumer les classes de maternelles à 30 et plus, des classes à 25 et plus, les classes bondées en collège et en lycée ?

Comment peut-il assumer ce CDEN et son bilan dans le Bas-Rhin alors que votre prédécesseur a supprimé 30 postes de remplaçants ?

Quand compte-t-il rétablir la vérité révélée par notre organisation lors du CTSD du 24 novembre ? A savoir que la rentrée 2020 s'est faite à moyens constants sans dotation supplémentaire ?

Monsieur le Directeur académique,

Assumez-vous d'avoir laissé des écoles, les collèges, les lycées se débrouiller en septembre avec des effectifs surchargés ?

Assumez-vous de ne pas respecter la loi vous contraignant à compter les élèves d'ULIS dans les classes ?

Assumez-vous l'augmentation en flèche des effectifs par classe en REP et REP+ sous couvert de classe de CP-CE1 autour de 12 ?

Assumez-vous ces écoles, ces établissements, ces classes, ces collègues, ces élèves en souffrance dans l'Ecole de la République ?

Les personnels ne veulent plus, ne peuvent plus et ne doivent plus être tenus pour responsables de la politique de notre gouvernement ! Nous voulons exercer notre métier et mener à bien nos missions !

Aussi, la **FNEC FP-FO** continue d'exiger :

- l'ouverture de tous les postes nécessaires, tant en milieu ordinaire qu'en enseignement spécialisé ;
- le recrutement immédiat des personnels nécessaires, notamment par le biais de la liste complémentaire et son ré abondement, partout ! Recrutements complémentaires de contractuels

avec un plan de titularisation dans le second degré. Intégration de titulaires du 1^{er} degré par ineat.

- l'ouverture immédiate de nouvelles salles de classe pour permettre les allègements ;
- Un vrai statut, un vrai salaire, une vraie formation pour les AESH ainsi qu'un recrutement massif pour couvrir tous les besoins notifiés par les MDPH ; l'abandon des PIAL ;
- le respect des obligations de l'employeur en matière de protection des personnels mise à disposition des Equipements de Protection Individuels dont les masques FFP2 avec tout le matériel de protection en quantité suffisante, de tests, une médecine de prévention effective et le recrutement massif de médecins du travail pour permettre le suivi médical de tous les personnels, et notamment celui des personnels vulnérables, le régime d'ASA pour tous les personnels vulnérables qui le souhaitent répondant aux critères médicaux précisés dans le décret du 10 novembre ainsi que pour tous les personnels vivant avec un proche vulnérable, suivi et protection des personnels à risque, reconnaissance de la maladie professionnelle, prise en compte et respect des personnels vulnérables sans pressions de l'administration, abandon du jour de carence avec remboursement pour les jours de carence déjà prélevés depuis la rentrée 2020, mise en œuvre systématique de l'article 11 garantissant la protection fonctionnelle de tout enseignant menacé et/ou mis en cause dans l'exercice de ses fonctions ;
- le respect de la laïcité définie par la loi de 1905 de séparation des Églises et de l'État ;
- l'abandon du projet de loi Rilhac ; satisfaction des revendications sur la direction d'école : augmentation des quotités de décharges pour tous, aide administrative avec un statut de fonctionnaire d'Etat dans toutes les écoles, allègement réel des tâches, respect du décret de 1989, augmentation financière significative : 100 points d'indice pour tous ;
- le versement de la prime COVID aux directeurs ou faisant fonction ayant exercé durant l'année 2019-2020 ;
- l'abandon des formations en « constellations » et retour à des formations librement choisies par les enseignants sur temps de classe ;
- la défense de l'enseignement spécialisé ; maintien de tous les départs en stage ; maintien de tous les établissements et structures spécialisés et adaptés ; respect des notifications MDPH ;
- l'abandon de la réforme de préprofessionnalisation du concours ; abandon de l'oral professionnel.
- le maintien intégral de nos statuts ; abandon des contre-réformes ministérielles ; abrogation du décret PPCR, de la loi Blanquer, de la loi de transformation de la fonction publique ; abandon de la réforme des retraites
- l'augmentation générale des salaires : ouverture immédiate de négociations en vue d'un rattrapage de la perte de pouvoir d'achat subie depuis 2000, soit 20 % d'augmentation de la valeur du point d'indice et intégration des 49 points d'indices nets supplémentaires (+183 € comme les personnels hospitaliers), dans la grille de tous les personnels sans conditions ;
- l'arrêt immédiat de la répression à l'encontre des lycéens ; Rétablissement des droits syndicaux : respect des dispositions de la loi concernant les Réunions d'Informations Syndicales, liberté de manifestation et de rassemblement : la répression à l'encontre des personnels et militants syndicaux doit cesser immédiatement notamment à Melle et au lycée Mauriac à Bordeaux. Nous n'oublions pas non plus les poursuites honteuses engagées à l'encontre notre camarade Alain Rey, Secrétaire départemental de la FNEC-FP FO du Lot et de notre collègue Sabine Raynaud militante du Snudi-FO 34.
- Non à la remise en cause de l'Etat de droit : notre organisation demande :
 - le retrait du projet de loi « relative à la sécurité globale » ;

-le rétablissement de toutes les libertés individuelles et collectives ainsi que l'abandon de la Loi de Programmation de la Recherche à l'université.

Pour la **FNEC-FP-FO**,

Aurélien DUTT